

À la fin du quatrième trimestre 2024, la dette publique s'établit à 3 305,3 Md€

Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques (APU) - quatrième trimestre 2024

Informations Rapides · 27 mars 2025 · n° 82

Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas, à elle seule, de déduire le déficit public, en raison notamment de l'existence d'actifs financiers et de passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

La dette publique au sens de Maastricht est consolidée : les contributions à la dette publique, calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier, excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques.

À l'occasion de la publication annuelle du compte des administrations publiques, des améliorations du traitement de la donnée source ont été réalisées et ont conduit à réviser la dette au sens de Maastricht des administrations publiques. Le retraitement de la dette liée aux loyers capitalisés de la ville de Paris a ainsi conduit à réviser à la baisse la dette des administrations publiques locales depuis 2016, et l'amélioration du traitement de la dette des groupes hospitaliers a conduit à réviser à la hausse la dette des administrations de sécurité sociale depuis 2017. Fin 2024, ces modifications ont un effet de -1,8 Md€ pour la première et de +1,2 Md€ pour la seconde.

Au quatrième trimestre 2024, la dette publique augmente de 3,8 Md€ et s'établit à 113,0 % du PIB

À la fin du quatrième trimestre 2024, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 305,3 Md€, soit une augmentation de 3,8 Md€ (après arrondi), après +71,7 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 113,0 %, après 113,6 % au troisième trimestre 2024.

Contrairement au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une baisse de la trésorerie des administrations publiques (-11,3 Md€) et, dans une moindre mesure, des autres actifs, si bien que la dette nette augmente un peu plus que la dette brute (+16,1 Md€) et s'établit à 104,7 % du PIB.

La dette de l'État et des organismes divers d'administration centrale est stable

Au quatrième trimestre 2024, la contribution de l'État à la dette publique diminue de 3,7 Md€, après une contribution positive de 59,8 Md€ au trimestre précédent. L'encours de titres négociables de l'État diminue légèrement (- 0,8 Md€). Les dépôts (hors déposants des administrations publiques) diminuent de 1,6 Md€. L'État diminue en parallèle sa trésorerie (-10,4 Md€) et sa détention de crédits (-0,6 Md€), si bien que contrairement à sa dette brute, sa dette nette augmente (+7,2 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette augmente légèrement (+1,1 Md€ après +0,2 Md€ au trimestre précédent).

La dette des administrations de sécurité sociale diminue

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique diminue (-5,5 Md€, après +10,4 Md€ au trimestre précédent), du fait de celle de la Cades (-8,1 Md€, après -0,5 Md€ au trimestre précédent), tandis que la dette de l'Urssaf Caisse nationale est quasi stable (+0,8 Md€ après +10,2 Md€ au trimestre précédent). Cette baisse de la dette des Asso recouvre essentiellement une baisse des titres négociables à court terme (-3,2 Md€) et à long terme (- 2,5 Md€).

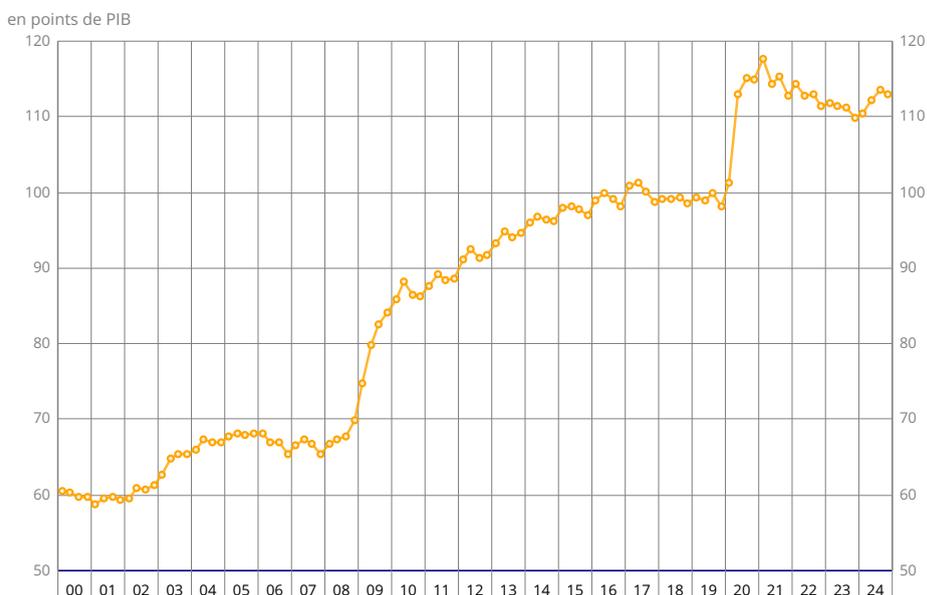
Le recul de la dette des Asso s'accompagne d'une baisse de leurs actifs de 2,0 Md€ au quatrième trimestre, notamment une baisse de leur trésorerie de 1,8 Md€, si bien que la dette nette des Asso diminue moins que leur dette brute (-3,5 Md€).

La dette des administrations publiques locales augmente

Au quatrième trimestre 2024 la dette publique des administrations publiques locales (Apul) augmente de 11,9 Md€, après +1,3 Md€ au trimestre précédent (après arrondi). Elle recouvre une augmentation des crédits de long terme (+10,9 Md€) et des titres de long terme (+1,0 Md€).

Les communes s'endettent (+4,1 Md€), ainsi que les départements (+3,0 Md€), les régions (+2,1 Md€) et les syndicats (+0,5 Md€). Les organismes divers d'administration locale augmentent leur contribution à la dette (+1,4 Md€), du fait principalement de l'augmentation de la dette d'Île-de-France Mobilité (+0,7 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France.

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

| | 2023T4 | 2024T1 | 2024T2 | 2024T3 | 2024T4 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ensemble des Adm. Publiques | 3 102,5 | 3 160,8 | 3 229,7 | 3 301,4 | 3 305,3 |
| en point de PIB (*) | 109,8 % | 110,5 % | 112,2 % | 113,6 % | 113,0 % |
| <i>dont, par sous-secteur, consolidée (*) :</i> | | | | | |
| État | 2 516,5 | 2 560,9 | 2 630,9 | 2 690,7 | 2 687,0 |
| Organismes divers d'adm. centrale | 73,0 | 73,3 | 68,5 | 68,7 | 69,8 |
| Administrations publiques locales | 248,1 | 248,9 | 248,6 | 250,0 | 261,9 |
| Administrations de sécurité sociale | 264,9 | 277,7 | 281,7 | 292,1 | 286,6 |
| <i>dont, par instrument :</i> | | | | | |
| Dépôts | 41,8 | 38,6 | 41,9 | 43,4 | 41,8 |
| Titres négociables | 2 760,2 | 2 819,8 | 2 890,2 | 2 958,7 | 2 954,1 |
| <i>court terme</i> | 202,0 | 223,4 | 243,3 | 255,4 | 258,4 |
| <i>long terme</i> | 2 558,2 | 2 596,4 | 2 646,8 | 2 703,3 | 2 695,7 |
| Crédits | 300,5 | 302,4 | 297,7 | 299,3 | 309,4 |
| <i>court terme</i> | 9,9 | 14,6 | 11,4 | 13,0 | 13,2 |
| <i>long terme</i> | 290,5 | 287,8 | 286,3 | 286,4 | 296,1 |

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France.

Au quatrième trimestre 2024, la dette publique nette augmente de 16,1 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 3 062,9 Md€ au quatrième trimestre 2024, et s'établit à 104,7 % du PIB, après 104,8 % au troisième trimestre 2024. Elle augmente de 16,1 Md€, après +64,0 Md€ au trimestre précédent. L'écart de 12,3 Md€ avec la hausse de dette brute au quatrième trimestre s'explique principalement par la diminution de la trésorerie de l'Etat (-10,4 Md€), et des Asso (-1,8 Md€).

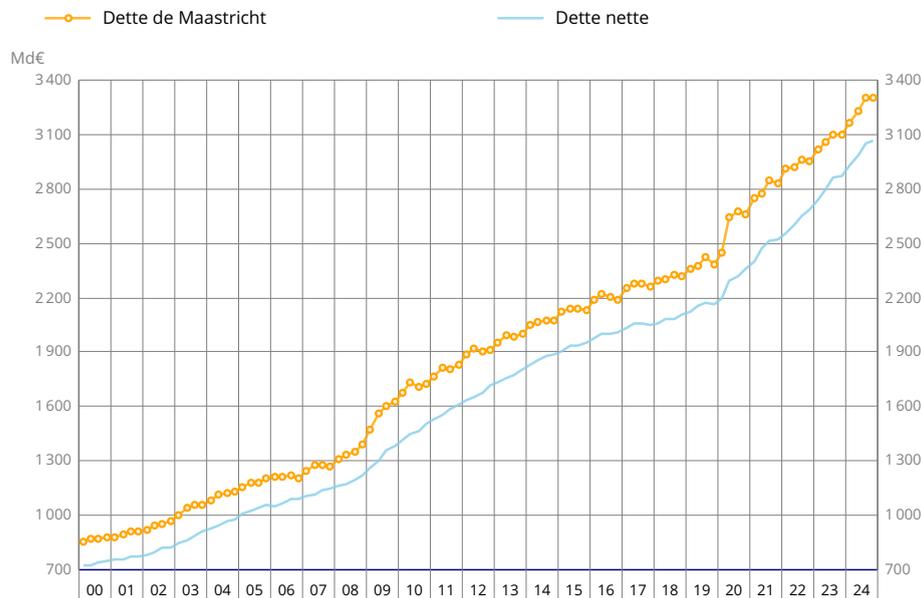
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

| | 2023T4 | 2024T1 | 2024T2 | 2024T3 | 2024T4 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ensemble des adm. publiques | 2 872,4 | 2 924,7 | 2 982,8 | 3 046,8 | 3 062,9 |
| dont : | | | | | |
| État | 2 406,9 | 2 451,5 | 2 504,6 | 2 568,2 | 2 575,4 |
| Organismes divers d'adm. centrale | 38,2 | 36,8 | 35,1 | 35,0 | 35,4 |
| Administrations publiques locales | 235,2 | 235,8 | 235,4 | 236,6 | 248,5 |
| Administrations de sécurité sociale | 192,1 | 200,7 | 207,8 | 207,0 | 203,6 |

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France.

Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France.

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente au quatrième trimestre 2024

Au quatrième trimestre 2024, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 2,0 Md€ (après +6,4 Md€ au trimestre précédent) et s'établit à 262,3 Md€. Cette hausse est portée par les Asso (+2,9 Md€), et est en partie compensée par la baisse de la valeur totale des actions cotées et des titres d'OPC de l'Etat (-1,1 Md€).

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

| | 2023T4 | 2024T1 | 2024T2 | 2024T3 | 2024T4 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Ensemble des adm. publiques | 250,5 | 260,1 | 253,9 | 260,3 | 262,3 |
| dont : | | | | | |
| État | 45,8 | 45,2 | 44,6 | 45,9 | 44,7 |
| Organismes divers d'adm. centrale | 56,9 | 60,6 | 57,7 | 58,8 | 59,1 |
| Administrations publiques locales | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Administrations de sécurité sociale | 147,6 | 154,1 | 151,4 | 155,5 | 158,3 |

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France.

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

- Au dernier trimestre d'une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

- La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la page de l'indicateur sur insee.fr.

- Prochaine publication : le 26 juin à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475